



La Suisse alémanique  
abandonne la langue de Molière

## Les francophones discriminés

**L'heure est à l'action pour que le français conserve sa place légitime de langue nationale**

Si plusieurs cantons de Suisse alémanique évincent l'enseignement du français, ils ont certainement des raisons. Nous ne les connaissons pas toutes. Mais il est inutile de se voiler la face: notre langue tend à disparaître outre-Sarine. Il n'y a qu'à vouloir dialoguer à Zurich pour se rendre compte que l'anglais a pris le dessus. Même notre pensée transmise par nos nombreux quotidiens régionaux ne franchit pas ou plus – à quelques exceptions près – la barrière linguistique. Les kiosques de Coire, par exemple, affichent des journaux en turc, serbo-croate ou albanais, mais pas «Le Temps», «24 heures» ou «La Liberté». Dans l'esprit de nos compatriotes glaronnais ou schwytois, la Suisse romande n'existe plus. Elle n'était connue que par le service militaire, le Féchy ou les vacances avant l'extraordinaire développement des transports aériens. Les jeunes ont délaissé nos écoles de commerce ou le

«Welschland Jahr». La Fondation de l'Hermitage à Lausanne accueille des dizaines de milliers de visiteurs à ses prestigieuses expositions. Or fort peu d'Alémaniques font le déplacement. Une tendance semblable touche également le Salon international de l'automobile à Genève. La votation du 9 février a encore élargi le fossé.

### Comment agir?

C'est un constat. Si nous voulons obtenir que le français conserve sa place légitime de langue nationale, il faut dépasser le constat et agir. Mais comment? Une stratégie s'impose pour faire entendre notre voix: sensibiliser les médias alémaniques, organiser des rencontres, associer les grandes régies (CFF, La Poste), prouver que nous sommes une minorité agissante et qu'il vaut la peine d'apprendre notre langue puis de la pratiquer. Et ce n'est pas en étant réfractaires et en ronchonnant contre l'allemand à l'école ou en ignorant l'autre partie du pays que nous défendrons efficacement la place du français. Un «combat» plus visible aiderait le



Déclaration d'Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture: «La Confédération pourrait intervenir au nom de la défense de la cohésion nationale.»

nouveau président de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP). En effet, le Bâlois Christoph Eymann souhaite calmer

la guerre des langues en Suisse alémanique. Est-il seul? La loi fédérale sur les langues exige de renforcer le quadrilinguisme et a pour objectif d'encourager la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques. Or le Conseil fédéral ne prend pas de risque en répondant au Valaisan Mathias Reynard que «l'apprentissage d'une deuxième langue nationale dès l'école primaire est essentiel pour la cohésion nationale». Et la majorité des députés fédéraux préfèrent renvoyer le dossier aux cantons! Seule Isabelle Chassot, nouvelle directrice de l'Office fédéral de la culture, monte au créneau. Reste à savoir comment la soutenir. Les Rencontres de Neuchâtel que nous avons créées réunissent tous les ans les principales organisations et associations en lien avec notre langue. La prochaine séance est prévue le 8 mars. Elle donnera certainement l'occasion de préparer une riposte concertée ou des pistes pour défendre la cohésion du pays et faire comprendre le rôle de nos langues à côté de l'anglais.

*Daniel Favre*

Edito

## Romands, il est temps d'agir



Avec la venue de mars, nous saluons l'arrivée du printemps invariablement accompagné d'un Cupidon particulier. Lequel décoche ses flèches en direction des amoureux des mots qui se donnent rendez-vous dans les pays de la Francophonie qui célèbrent la Semaine de la langue française. Des festivités qui offrent aux francophones l'occasion de fêter la langue de Molière en lui manifestant son attachement et en (re)découvrant sa richesse et sa diversité. En Suisse, nous saisissons cette opportunité pour créer un lien entre les cantons, entre les régions linguistiques en utilisant le français pour faire connaître la culture francophone. Près de la moitié des quelque

quatre cents événements recensés sont programmés hors Romandie. Il nous faut, hélas, accrocher un gros bémol à ce réjouissant bilan. La volonté exprimée par les autorités politiques de plusieurs cantons alémaniques de faire disparaître le français au profit de l'anglais à l'école obligatoire est

ressentie comme un monstrueux affront de ce côté-ci de la Sarine. Allons-nous l'accepter sans broncher? Non. Les Suisses romands se doivent de réagir afin que la loi fédérale sur les langues soit respectée.

Organisée par l'Association suisse des journalistes francophones, l'édition 2014 des «Rencontres de Neuchâtel» a lieu en ce début de mois. Les participants débattront de ce problème qui met en péril la cohésion nationale. Des pistes seront explorées afin de trouver les voies à suivre pour que le Conseil fédéral prenne ses responsabilités et intervienne afin que tous les Etats confédéraux respectent la législation en donnant la priorité aux langues nationales.

Les gouvernements romands – ils seront tous représentés à Neuchâtel par des membres de leur Législatif – sont aussi concernés, et l'on attend de leur part qu'ils s'unissent et se mobilisent pour empêcher que la Maison suisse se fissure. Cet appel s'adresse également aux Conférences des directeurs de l'Instruction publique qui doivent mesurer les conséquences de leur choix pour l'avenir du pays et la paix linguistique.

*Jean-Pierre Molliet*

## Le combat de Bernard Pivot

Fortement opposé à l'introduction de cours en anglais dans les universités françaises, le journaliste explique la nécessité de continuer à promouvoir le français dans le monde.

**L'anglais comme langue d'enseignement dans les facs françaises, cela vous scandalise-t-il?**

Oui, tout à fait, car je crois, comme Michel Serres, que si nous laissons l'anglais s'introduire dans nos universités, si nous le laissons, seul, dire la science et le monde moderne, alors le français se mutilera et s'appauvrira. Il deviendra une langue banale ou, pis, une langue morte. En donnant la possibilité d'enseigner en anglais, la ministre prétend attirer des étudiants étrangers et faire remonter la France dans les classements anglo-saxons. Mais c'est un leurre. Les meilleurs choisiront toujours d'aller dans les plus grandes facs américaines et anglaises, tandis que le français, lui, sera bel et bien mis en péril.

**N'y a-t-il pas, derrière ce débat, une querelle entre «anciens» et «modernes»?** Peut-être que certains, parmi les plus jeunes, sont moins attachés que nous au français... Mais je crois que le problème est plus grave. Il est que nos dirigeants ne sont plus des lettrés, ni des amoureux du français, comme ils l'ont été autrefois. Je pense au général de Gaulle, bien sûr, à Georges Pompidou, mais aussi à François Mitterrand. Ces hommes étaient de grands lecteurs, des amoureux de la langue, et même des écrivains capables d'écrire de beaux livres... Ils n'auraient jamais laissé passer une telle loi.

**Mais le français peut-il réellement résister à l'anglais?**

La question ne se pose pas en ces termes. Que l'anglais soit la langue dominante

dans le monde actuel, c'est logique. Dans l'histoire, à chaque fois qu'une nation a dominé par son armée, son économie, ses savants, elle a imposé sa langue. Ce fut le cas de la France sous Louis XIV. Il ne s'agit donc pas de jalouser la position de l'anglais. Mais il ne faut pas non plus se résigner ni se coucher devant lui. A côté, le français doit continuer de jouer sa partition.

**Pourquoi est-il si important, selon vous, de défendre le français?**

D'abord, je n'aime pas ce terme «défendre». Il me semble d'emblée pessimiste. Le français, il faut l'illustrer, le promouvoir, le faire vivre. Car c'est la langue qui nous a constitués, qui nous a formés, qui coule de notre bouche et dans nos veines. Même si l'on parle plusieurs langues, je suis convaincu que notre dernier mot, au moment de notre mort, sera français. Car celui-là est inscrit dans notre âme, au plus profond de nous. La langue est ce qui constitue, aussi, une nation. C'est parce que nous avons en commun ce trésor des mots que nous nous comprenons, que nous écrivons. Les mots sont notre richesse et marquent aussi notre diversité. C'est formidable d'avoir parmi nos grands écrivains des Antillais ou des Africains. Cette loi envoie d'ailleurs un très mauvais signal à tous ceux qui luttent, dans le monde, au sein des instituts français pour faire vivre notre langue. Peut-être certains ne voient-ils pas le péril qui s'annonce.

*Flore Thomasset/  
«La Croix»*

## Occasion manquée

Le Conseil d'Etat neuchâtelois trahi par son Parlement au sujet des mentions «soldes» et «rabais»

Dans le canton de Neuchâtel, l'ancien conseiller d'Etat Thierry Grosjean voulait supprimer le mot «Sale» dans les vitrines des magasins. L'idée avait provoqué une polémique. La non-réélection du magistrat n'a pourtant pas jeté le projet à la poubelle, puisqu'il a été transmis aux députés lors du débat de la nouvelle loi sur la police du commerce. Article proposé au Grand Conseil: «Les mentions de soldes, rabais ou autres offres spéciales doivent être libellées prioritairement en français.»

De son côté, l'association Défense du français en a profité pour donner son point de vue:

Des voix toujours plus nombreuses et plus fortes s'en prennent au mot «Sale» à la place de «Soldes». Il y a incontestablement un ras-le-bol. Le volumineux courrier reçu par l'association Défense du français le confirme. C'est dire qu'une approbation par le Grand Conseil de l'article 10 de la loi sur la police du commerce serait un signe très positif du canton de Neuchâtel dans la promotion de notre langue. Le texte proposé est d'autant plus acceptable qu'il n'est pas une injonction, mais une vive recommandation «doivent être libellées prioritairement en français».

**D'autres parlements cantonaux ont déjà pris des mesures. Ainsi la République et Canton du Jura s'est donné une loi sur l'usage de la langue française: «Elle vise à développer le recours à notre langue dans tous les domaines de la vie courante.» La nouvelle Constitution genevoise dit à son**

art. 5:  
**«L'Etat promeut l'apprentissage et l'usage de la langue française. Il en assure la défense.»**

Les nombreuses démarches de l'association Défense du français associées à d'autres pressions ont déjà eu des effets: les «directories» sont redevenus des annuaires, les boîtes aux lettres «Postmail» n'ont jamais vu le jour, MANOR respecte nos langues nationales... Une chaîne de magasins de vêtements qui nous affirmait avec conviction ne rien vouloir changer à son image nationale affiche cet hiver des «soldes» dans ses magasins de Suisse romande. Un commerçant du centre de Lausanne a même affiché sur ses vitrines avec humour le mot «propre»!

Notre langue doit continuer d'évoluer, mais en français, s.v.p.! Et nos forces doivent s'unir pour faire face aux vagues toujours plus fortes de vocabulaire anglo-américain, écrit Daniel Favre, secrétaire général de l'association Défense du français.

Dans le canton de Neuchâtel, les différentes démarches n'ont finalement pas suffi, puisque la proposition soutenue par le Conseil d'Etat a été rejetée par 64 voix contre 37. Le ministre UDC Yvan Perrin s'est battu en faveur de cet article de loi en ajoutant après la votation du 9 février: «Alors que le patriotisme des Romands est remis en question, nous pourrions marquer notre attachement à la langue française!» (SP)

## Le français, pourtant langue officielle du CIO, se retrouve doucement hors Jeux...

**Malgré les discours et les bonnes intentions, les faits sont là, et ils sont têtus: la langue française est gentiment en train d'être boutée hors de l'Olympe.**

Franchement, à Sochi, la langue de Molière sera quasiment tombée aux oubliettes...

Hélène Carrère d'Encausse, la russo-phile secrétaire perpétuelle de l'Académie française, envoyée ici en mission avec le titre de Grand Témoin de la Francophonie, va sans doute en tirer le même constat que nous et le consigner certainement dans son rapport. Une de ses devancières (ce rôle de Grand Témoin existe depuis 1996), la Québécoise Lise Bissonnette, avait pourtant sonné l'alarme, à Turin 2006, en appelant à «une volonté politique forte» pour endiguer «la disparition lente du français aux Jeux».

Et pourtant, dans les Alpes italiennes, en bordure du val d'Aoste encore largement francophone, et à portée de TGV de Paris, le français avait eu un joli droit de cité. Tout comme sur pas mal des dernières olympiades: dès que le grand raout sportif quadriennal est organisé dans une contrée anglophone (on l'a remarqué à Salt Lake en 2002 et à Londres en 2012), là où le français est une des langues nationales (Vancouver 2010), ou bien en pays culturellement très lié à la France (Athènes 2004), il s'en tire même finalement pas mal. Et à Pékin, en 2008, des démarches préalables et des efforts diplomatiques avaient permis de sauver les apparences. Mais en ce mois

de février, au long de la quinzaine dans le Caucase, ce fut un peu la bérézina!

Il est vrai que c'est difficile quand il y a déjà deux langues si différentes (l'anglais, qui a désormais vocation globalisante, même s'il fut loin d'être valablement partagé par l'ensemble des volontaires et accueillants de Sochi, et le russe et ses caractères cyrilliques) à gérer, une troisième a alors beaucoup de difficultés à trouver une place. Certes, l'article 23 de la Charte olympique stipule que «les langues officielles du Comité international olympique sont le français et l'anglais», énoncées dans cet ordre. Mais cette règle n'est finalement qu'un vœu pieux, la simple survivance d'un passé révolu, un hommage de plus en plus posthume et lointain à Pierre de Coubertin et à sa volonté fondatrice.

Quand Pascal Couchepin, conseiller fédéral suisse, espérait récemment «un

respect renouvelé de la place du français au sein de l'événement», c'est à un piétinement en règle qu'on a assisté ici: il n'y avait quasiment aucun panneau indicateur en français, les annonces parlées sortaient trop rarement du binôme russe-anglais, la traduction simultanée des interviews et des conférences de presse fut loin d'être assurée en toutes circonstances, le site internet d'informations internes était pratiquement exclusivement rédigé dans la langue de Shakespeare: quand vous cliquiez sur la version française, pourtant proposée en page d'accueil, on vous redirigeait systématiquement ou presque sur... celle en anglais! Il n'y a plus guère qu'aux cérémonies, d'ouverture, de clôture, des fleurs et des médailles, qu'on entend quelques mots de français. Vite envolés.

*Patrick Lafayette, Eurosport*



# Jean-Philippe Jutzi: «Donner une image positive de la Suisse»

L'ancien journaliste de «24 heures» et du «Matin» est le nouveau conseiller culturel de l'ambassade de Suisse à Paris. Sa mission: redorer le blason de notre pays par le biais de la culture.



Jean-Philippe Jutzi dans son bureau de l'ambassade de Suisse à Paris. (Photo Molliet)

Le journalisme mène à tout... à la condition d'en sortir. La formule colle parfaitement au parcours de Jean-Philippe Jutzi. Agé de 58 ans, licencié en sciences politiques de l'Université de Genève, marié à Marie-Madeleine, cet ancien rédacteur en chef adjoint a bifurqué en 2003 pour entrer au Département fédéral des affaires étrangères où il fit valoir ses qualités de communicateur en tant que porte-parole, notamment à la Direction du développement et de la coopération. En 2012, il est appelé à la fonction de chef de la division Demandes de soutien et programmes – Présence Suisse. Sans appartenir au sérail de la diplomatie, il est nommé conseiller culturel de l'ambassade de Suisse à Paris, poste qu'il occupe depuis septembre dernier. Ses six collègues sont attachés aux ambassades suisses de Londres, Berlin, Rome, Washington, Moscou et Pékin.

## Faire rayonner la Suisse

Le costume de ce nouveau job paraît taillé pour lui: «Mon mandat est une sorte de continuité, une suite à celui qui m'avait été confié à Présence Suisse.» Précisons que ce service du Département fédéral des affaires étrangères a pour but de mettre en œuvre la stratégie du Conseil fédéral en matière de communication internationale, et dans le cas présent par le moyen de la culture.

«Mon objectif est de contribuer à faire rayonner la Suisse, en soumettant au regard de la France une image positive de

notre pays. Montrer qu'il n'y a pas que le chocolat, les montres, les banques et les montagnes. Mais de faire passer sur la scène française un autre aspect puisé dans la diversité et la richesse de la Confédération dans les domaines culturel, académique, scientifique et économique.»

## Riche palette d'activités

Les gens visés? Pas du tout les Suisses installés dans la région parisienne. «Nous nous adressons à des publics cibles dans leurs particularités appartenant au monde de l'Hexagone. Des exemples pris de mes contacts récents: des relations entretenues avec la Cité internationale de la musique et la Cité internationale des arts. Nous avons collaboré très étroitement avec le Musée du Grand Palais dans le cadre de l'exposition «Félix Vallotton». Autre partenariat: avec la direction du Louvre qui prépare une exposition temporaire qui présentera les plus belles pièces du trésor de l'abbaye de Saint-Maurice.»

«La palette des activités s'élargit avec la création du Prix musical de l'ambassade de Suisse en France. Nous finançons des résidences destinées à de jeunes musiciens suisses qui ont des rapports avec des écoles de musique de notre pays. Ainsi que l'Atelier de dessinateurs de bijoux à Cagnes-sur-Mer. Dans le pipeline: un partenariat avec la ville de Dreux, qui a choisi la Suisse comme pays étran-

ger pour son Festival de cinéma, ce qui signifie un mois de projection de films provenant de l'Helvétie.»

«Nous participerons également fin mai début juin au Festival d'histoire de l'art, qui attire chaque année 20 000 personnes à Fontainebleau. Ce sont des événements que nous mettons sur pied avec des partenaires de communication existant en France. Nous n'avons nous-mêmes pas les moyens de créer l'événement. Nous profitons de nous greffer sur des plateformes culturelles qui nous offrent une grande visibilité.»

«Dans un autre registre: nous invitons des personnalités suisses des milieux politiques, économiques, académiques, scientifiques et culturels à des tables rondes auxquelles participent sur invitation des cadres et élites de la France entière. Et nous organisons des concerts, des lectures avec des écrivains, des projections de films dans l'optique de réunir des artistes de nos deux pays.»

## Particularité: levier culturel suisse

Le conseiller culturel dispose d'un montant de quelque 250 000 à 300 000 euros par année comme frais de fonctionnement d'une cinquantaine d'événements culturels. D'où vient l'argent? Il s'agit d'un cumul de plusieurs budgets. Une partie relève de la communication internationale qui est attribuée par Présence Suisse, les services de Nicolas Bideau,

qui émane du budget global du DFAE pour la communication internationale. Une partie provient du budget proprement dit de l'ambassade. Et particularité de l'ambassade parisienne: l'association Levier culturel suisse en France. Elle encaisse les montants reçus lors de la location des salles de conférences et de réunions du 142 de la rue de Grenelle à des partenaires économiques extérieurs. «Cet argent est réinvesti dans des projets culturels de l'ambassade», s'empresse de préciser Jean-Philippe Jutzi.

## Un métier passionnant

Le rythme de travail est totalement différent de celui de Berne. «Les vernissages, réceptions, invitations, représentations se succèdent et ont lieu souvent en soirée. Lors de mes quatre premiers mois passés à Paris, j'ai bénéficié seulement de dix soirées de libre. Et la journée il y a la routine du travail quotidien que j'exerce avec mes deux collaboratrices. La vie de famille, tu oublies! Ce qui fait le charme et l'attrait de ce métier: le travail en prise directe avec les milieux culturels et artistiques à Paris. Passionnant. Vraiment passionnant.»

Quelle empreinte souhaite-t-il laisser de son passage lorsqu'il quittera dans quatre ans les bords de la Seine? «Mon défi est d'augmenter le volume des activités culturelles dans leur ensemble et également les expositions à l'intérieur de l'ambassade. J'ai programmé pour 2014 une dizaine d'expositions. La photographie, la bande dessinée, la sculpture auront leur place dans nos locaux, de même que les jeunes artisans verriers. Lors des vernissages, galeristes, collectionneurs, directeurs d'institution sont présents, une aubaine pour les artistes, qui étendent ainsi leurs réseaux de contacts.

Jean-Pierre Molliet

## Les retrouvailles

Jean-Philippe Jutzi a passé quatre de ses dix années à Berne au Service culturel. Il avait alors tissé des liens, fruits d'une franche collaboration avec le directeur de l'Office fédéral de la culture Jean-Frédéric Josselin. Or les deux hommes se retrouvent aujourd'hui à Paris, le second avec le titre d'ambassadeur et délégué permanent de la Suisse auprès de l'Unesco. Ils ont décidé d'intensifier leur collaboration, avec comme effet de nouvelles synergies.

